

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 1 (1962-1963)
Heft: 1

Rubrik: Le 1er août en Belgique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les 40^{mes} Journées des Suisses de l'étranger

à SION, les 24, 25 et 26 août 1962

Cette fière cité dominée par les fameux châteaux de Valère et de Tourbillon fut cette année le point de ralliement des membres de la 5ème Suisse. Près de 500 compatriotes, venus de tous les coins du monde, s'étaient retrouvés pour discuter des importants problèmes qui se posent actuellement et pour soutenir les efforts constants du Secrétariat des Suisses à l'Etranger.

La Conférence des Présidents avait désigné comme délégués des Suisses de Belgique et du Luxembourg : MM. KESSLER, membre de la Commission des Suisses de l'Etranger (C.S.E.), SCHIBLI,, suppléant, et PIERREHUMBERT.

A la demande de nombreuses délégations, la durée de ces journées a été prolongée et les débats ont déjà commencé le vendredi soir, sous la direction de M. SCHURCH, dynamique président de la C.S.E. Auparavant, les quelques 30 membres de la C.S.E. s'étaient réunis, dès le vendredi matin, pour déblayer le terrain, avoir un dernier échange de vues sur les sujets importants qui allaient être traités en séance plenière et formuler des propositions précises, entre autres la participation au bureau de la C.S.E. de membres habitant l'étranger.

Après une brève séance d'ouverture, au cours de laquelle M. Schürch salua les nombreuses personnalités qui ont tenu à assister à ces journées, on passa à la discussion par groupes des sujets suivants :

1. Fonds de solidarité ;
2. Information sur les problèmes AVS/AI et taxe militaire ;
3. Echange de vues sur les activités dans les colonies et au secrétariat.

Le samedi à 9 heures, s'ouvrit la seconde séance plenière.

Organisation des journées

Aucune nouvelle suggestion n'ayant été faite, M. Schürch déclara qu'à l'avenir l'organisation de cette année sera maintenue, à savoir première séance dès le vendredi soir.

Fonds de solidarité

M. E.R. FROELICH, président, refait l'histoire de ce fonds fondé en 1958 et ayant effectivement commencé à fonctionner le 1-1-59. Il rappelle que la Confédération lui accorde maintenant sa garantie (Arrêté Fédéral du 22-6-61) et exhorte tous ceux de la 5ème Suisse à y adhérer en bloc. Il rappelle encore que depuis 1959, 62 cas de perte d'existence ont déjà été indemnisés et que le montant de ces indemnités a atteint 550.000 Fr. suisses.

Exposition Nationale de 1964

M. Gabriel DESPLAND, Conseiller aux Etats et président du comité d'organisation de l'Expo 1964, nous oriente ensuite sur cette œuvre gigantesque en préparation.

« Pour la Suisse de demain, voir et créer », tel est sa devise. Il s'agit de faire le point de la situation et de montrer les voies où il faudra s'engager dans l'avenir.

Cette exposition sera ouverte à Lausanne du 30 avril au 25 octobre 1964 et M. Despland exprime le souhait que les Suisses de l'étranger mettent tout en œuvre pour la propagande en faveur de l'Expo dans leurs pays d'adoption. Nous ne manquerons pas de revenir sur ce sujet dans nos prochains numéros, afin que tous nos lecteurs sachent à quoi s'en tenir.

Pétition des Suisses d'Italie

M. C. BEELER, de Gênes, présente ensuite la pétition établie par les Suisses d'Italie au sujet de l'acquisition des biens-fonds par les Suisses de l'étranger. Cette pétition, acceptée à l'unanimité et contresignée par les représentants des diverses communautés, dont celle de Belgique, sera remise au Conseil Fédéral. Elle a pour but de demander une modification des modalités d'exécution du 30-6-61 de l'arrêté fédéral du 23-3-61, afin que les Suisses de l'étranger ne soient plus l'objet d'une discrimination par rapport à leurs compatriotes de l'intérieur.

Les délégués de la Conférence des Présidents.

(Suite et fin de cet exposé dans le prochain « Courrier Suisse »).

LE 1er AOUT EN BELGIQUE

ABRUXELLES

La traditionnelle manifestation organisée par l'**UNION SUISSE DE BRUXELLES** pour la célébration de notre fête nationale s'est déroulée le samedi 28 juillet dans la somptueuse salle d'Armes du Palais d'Egmont.

Monsieur Roger GIROD, Président, après avoir prononcé une allocution de bienvenue, passa la parole au Président de la Confédération, par le truchement d'une bande magnétique, ce qui nous valut le privilège d'entendre le message prononcé par M. Paul CHAUDET lui-même.

Notre Ambassadeur, M. Robert MAURICE, prit ensuite la parole pour définir les idées fondamentales et les principes qui caractérisent la nation suisse, en cette époque où, en Europe, la notion des patries est opposée à celle du supranationalisme. On peut constater chez nous une absence de tout complexe impérialiste, et le fait que nous formons une famille de peuples qui est supérieure à la langue et à la race.

Au point de vue politique, la structure de notre patrie, à la fois fédéraliste et démocratique, est également significative. Une telle structure a-t-elle encore sa raison d'être, à cette époque où l'intégration est à l'ordre du jour ? Notre Ambassadeur nous donne une réponse nuancée. C'est grâce au fédéralisme que les élites intellectuelles ont su exprimer leur génie respectif. Abandonné à une centralisation à outrance, notre pays aurait perdu sa diversité et son originalité et aurait par conséquent subi un appauvrissement culturel indéniable. Dans d'autres domaines par contre, le fédéralisme doit faire des concessions, en particulier dans celui de la recherche scientifique. Il n'est pas possible d'aller contre le sens de l'histoire qui travaille de plus en plus en faveur des groupements et associations. C'est donc en conciliant ces deux tendances, ajoute M. Maurice, en coordonnant et rationalisant nos efforts que nous parviendrons à résoudre nos problèmes intérieurs.

L'orateur rappelle que le peuple est souverain chez nous. Cette démocratie directe est-elle compatible avec l'intégration européenne et notre association avec la C. E. E. ? Là aussi, il s'agira d'une part de faire preuve de fermeté et d'imagination de l'autre, « pour s'adapter à des conditions nouvelles sans sacrifier pour autant l'essentiel des structures intérieures de la Suisse et sans renoncer à sa neutralité ».

Monsieur Maurice termine en citant un passage du Message du Conseil Fédéral de novembre 1938, qui a gardé toute son actualité dans le domaine de la défense morale :

« Les différentes chaînes qui constituent la puissante barrière des Alpes convergent en un seul et même point : le Saint-Gothard. Ce n'est pas par hasard que les ligues suisses ont pris naissance près du col qui le franchit. Ce fait providentiel a marqué le sens et la mission de notre Etat fédéral. ... L'idée suisse n'est pas un produit de la race, c'est-à-dire de la chair, mais une œuvre de l'esprit. C'est un fait admirable, qu'autour du Gothard, montagne qui sépare et col qui unit, une grande idée européenne, universelle, ait pu prendre naissance et devenir une réalité politique : l'idée d'une communauté spirituelle des peuples et des cultures occidentales. Cette idée, qui exprime le sens et la mission de notre Etat fédératif, n'est au fond pas autre chose que la victoire, sur le plan politique, de la pensée sur la matière, de l'esprit sur la chair. »

Au cours de la soirée, nous eûmes une fois de plus la joie d'entendre l'UNION CHORALE nous interpréter les plus beaux chants de son répertoire. La SOCIETE SUISSE DE GYMNASTIQUE, renforcée par des amis belges, nous a présenté sa section dans des exercices qui ont été l'objet de l'admiration de l'assistance. Pour la première fois, ce programme fut réhaussé d'une démonstration d'escrime digne du plus haut intérêt. Un grand merci à ces nombreux amis sans lesquels nous ne pourrions envisager la célébration du 1er août.

Mais quelle ne fut pas la joie de tous ceux qui étaient réunis en revivant le folklore pur de notre canton de Berne. Madame **Emmi LUGINBUHL** et sa fille **Margritli**, surent par leurs interprétations de yodel, de chant et d'accordéon, sans oublier le fameux « écu chantant » (Talerschwengen) donner à cette fête un caractère vraiment suisse, en renforçant les liens qui nous unissent tous. Bravo à ces artistes.

Le grand bal qui a suivi la partie officielle, fut dirigé par le présentateur-fantaisiste CARLO BELL, qui a su animer la soirée d'une main de maître. Quant à l'orchestre ANDY LEE SEXTET, sa réputation n'est plus à faire et tous ont vivement apprécié ses rythmes qui s'adressaient tour à tour aux jeunes et à ceux dont l'oreille est habituée à des mélodies moins trépidantes.

Inutile de dire que ce n'est que tard dans la soirée que les derniers couples quittaient la piste, le cœur réjoui d'avoir passé une si bonne soirée dans l'ambiance de notre pays.

J. P.

A ANVERS

C'est le mercredi soir, 1er août, que notre Fête Nationale a été célébrée dans la grande salle du Noord-

kasteel, près d'Anvers. Il y avait foule. De nombreux amis belges et quelques bateliers suisses de passage à Anvers, y participaient.

Dans un beau décor de fleurs et de drapeaux des cantons, les invités furent accueillis par Melle FREI et MM. FRETZ et BRODBECK.

A la table d'honneur, le Consul général de Suisse et Madame Ch. MEYER, étaient entourés de M. le Docteur E. SCHIBLI, Président, de M. J.-B. CHRISTOFFEL, Président d'Honneur et membre de la Société depuis 73 ans, du Président de la Section Anvers-Limbourg de l'A.G.P.B. et Madame Maurice VANDE VELDE, de M. SEELDRAYERS, Président de F.N.A.C.

C'est d'abord notre Président, M. le Dr SCHIBLI, qui prononça les paroles de bienvenue à tous les assistants. Il excusa l'absence de notre deuxième Président d'Honneur et de Madame J. DUBACH, ces personnalités étant retenues à Bucarest suivant télégramme reçu. Il présente le respect et les hommages de la Société à notre cher Président d'Honneur, M. J.-B. CHRISTOFFEL. Enfin, il salua amicalement les représentants de la Presse anversoise. A Madame Anni BOFFEJOHN-FEHR, notre Président exprima de vifs remerciements, ainsi qu'à M. AERTS, accordéoniste, pour leur gentillesse de réjouir la fête en exécutant des airs et des yodels de la Suisse.

Pour terminer, M. Schibli rendit hommage à notre Patrie lointaine, à la Belgique hospitalière, à ses autorités et à sa population si accueillante. Il fit un pressant appel aux Compatriotes en faveur du « Fonds de solidarité des Suisses à l'Etranger ».

M. le Consul général Ch. MEYER fit alors un bel exposé sur le sens de notre Fête Nationale et analyza dignement les tâches que notre pays devra assumer dans l'avenir. La place nous manque, bien à regret, pour donner ici le compte rendu de son magnifique discours. C'est par les mots de : Vive notre Patrie bien-aimée et Vive la Belgique généreuse et hospitalière, que M. le Consul général termina, ceci aux applaudissements nourris de l'assistance.

On entendit ensuite l'enregistrement du message prononcé à l'intention des Suisses de l'Etranger, par le Président de la Confédération, M. CHAUDET.

Prenant alors la parole au nom des invités belges, M. SEELDRAYERS fit l'éloge de notre pays et de la cause pacifique qu'il a faite sienne depuis si longtemps.

Les hymnes nationaux suisse et belge furent alors chantés par l'assistance recueillie.

Et la soirée se termina par une sauterie très cordiale, avec comme clou l'illumination de notre beau drapeau sur la rive opposée du lac.

Ch. St.

A LIEGE

La période des vacances n'a pas apporté d'entrave à la parfaite réussite de la Fête Nationale par la Société Suisse de Liège. Quatre-vingts participants s'étaient réunis à cette occasion, le soir du premier août, sur la colline surplombant la coquette cité de Tilff sur Ourthe.

Dans ce décor champêtre que la Colonie retrouvait avec joie, les heures s'écoulèrent beaucoup trop rapidement. Les chants et les farandoles encadrèrent les vocalises de l'excellente yodleuse Madame Luginbühl, gentiment accompagnée à l'accordéon par sa petite fille Marguerite ; ce fut une soirée typiquement suisse que les participants vécurent avec une réelle émotion, au rappel d'heureux souvenirs.

Le feu de joie, allumé au bûcher traditionnel, et précédé d'un joli feu d'artifice, devait s'apercevoir à des lieues à la ronde, étant donné la position stratégique choisie par la Société pour cette mémorable journée.

Un bal populaire s'ensuivit... au son d'un juke-box utilisé ordinairement par les teen-agers. Pour la plupart d'entre nous, ce fut une initiation au twist et autres danses swing... et les plus acharnés ne furent pas les plus jeunes.

Enfin, un premier août dont on se souviendra... et qui ne prit fin qu'à l'aube du 2 août.

G. J.